



**Séance extraordinaire du conseil municipal  
2 mars 2020 à 17 h  
Procès-verbal**

**SONT PRÉSENTS**

M. Jean Beaulieu, directeur général  
Mme Rosa Borreggine, conseillère municipale  
Mme Judith Gagnon, conseillère municipale  
M. Jacques Gariépy, maire  
Mme Véronique Martino, conseillère municipale  
Mme Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques  
Mme Caroline Vinet, conseillère municipale

**SONT ABSENTS**

M. Daniel Cantin, conseiller municipal  
M. Normand Leroux, conseiller municipal

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gariépy

\*\*\*\*\*

- 1 Ouverture de la séance
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Période de questions portant sur les affaires spécifiées dans l'avis de convocation
- 2 Affaires spécifiées dans l'avis de convocation
  - 2.1 Création d'un poste de greffier adjoint et archiviste au Service du greffe et des affaires juridiques - Embauche - Désignation des fonctionnaires responsable et substitut de l'accès aux documents et aux renseignements personnels
- 3 Varia
- 4 Levée de la séance

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2020-03-098 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES AFFAIRES  
SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION**

Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

**2 AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION**

**2020-03-099 2.1 CRÉATION D'UN POSTE DE GREFFIER ADJOINT ET ARCHIVISTE  
AU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES -  
EMBAUCHE - DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES**

## **RESPONSABLE ET SUBSTITUT DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

ATTENDU qu'il est requis que soit réorganisé le Service du greffe et des affaires juridiques, afin notamment de refléter la croissance de ses activités et de répondre aux nouvelles exigences légales et réglementaires;

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;

ATTENDU le processus de recrutement effectué;

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal crée le poste de : « *Greffier adjoint et archiviste* ».

QUE le conseil municipal embauche Monsieur Yan Senneville à titre de greffier adjoint et archiviste au Service du greffe et des affaires juridiques, selon les termes et conditions prévus au *Recueil des conditions de travail du personnel cadre de la Ville de Saint-Sauveur*, incluant notamment une période annuelle de vacances de quatre semaines et ce, dès l'entrée en fonction.

QUE le salaire annuel de M. Yan Senneville soit fixé selon l'échelon 13 de la classe 5 de la Politique de rémunération du personnel cadre de la Ville de Saint-Sauveur, et ce, pour l'année 2020.

QUE la date de son entrée en fonction soit convenue entre les parties.

QUE le conseil municipal, aux fins de la *Loi sur les cités et villes*, nomme Monsieur Yan Senneville, titulaire du poste de « *Greffier adjoint et archiviste* » à titre d'assistant greffier, en ce sens, le désigne pour exercer tous les devoirs de la charge de greffier, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges, et sous les mêmes obligations et pénalités.

QUE le conseil municipal aux fins de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* désigne Monsieur Yan Senneville : « Responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels » et désigne Me Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques : « Substitut au Responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels ».

### **3 VARIA**

#### **2020-03-100 4 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Jacques Gariépy

Maire

Marie-Pier Pharand

Greffière et directrice des Services juridiques